



Championnat de Bretagne des Épreuves Combinées en Salle Minimes

Samedi 03 février – Guilers

10h30 Ouverture de la salle
10h30 à 12h00 Accueil du Jury
12h00 Confirmations des athlètes

Courses	Horaires	Hauteur	Longueur	Perche	Poids
50m haies MIF (0.76)	13 H 00				
50m haies MIM (0.84)	13 H 20				
	13 H 30	<i>MIF (2 sautoirs)</i>			
	13 H 45		<i>MIM (2 sautoirs) Groupe 1 et 2</i>	<i>MIM</i>	<i>MIM (2 aires) Groupe 3 et 4</i>
	14 H 20		<i>MIM (2 sautoirs) Groupe 3 et 4</i>		<i>MIM (2 aires) Groupe 1 et 2</i>
	15 H 00	<i>MIM (2 sautoirs)</i>	<i>MIF (2 sautoirs) Groupe 1 et 2</i>		<i>MIF (2 aires) Groupe 3 et 4</i>
	15 H 45		<i>MIF (2 sautoirs) Groupe 3 et 4</i>		<i>MIF (2 aires) Groupe 1 et 2</i>
1000m MIF	16 H 30				
1000m MIM	16 H 45				



Engagement sur le site de la Ligue de Bretagne avant le jeudi 1er février 12h00

Quotas : 36 minimes filles – 36 minimes garçons

Qualifications aux bilans à la date du 22 janvier, liste des qualifiables disponible le 23 janvier

Pentathlon Minimes garçons : comprend cinq épreuves et se déroule en une seule journée :

50 haies, longueur ou perche, poids, hauteur, 1000m

Pentathlon Minimes Filles : comprend cinq épreuves et se déroule en une seule journée :

50 haies, longueur, poids, hauteur, 1000m

Longueur : Utilisation de deux sautoirs.

Hauteur : Utilisation de deux sautoirs.

Poids : Utilisation de deux aires de lancer.

Perche : Utilisation d'un sautoir.

Les groupes seront identiques sur l'ensemble de la journée et réalisé avec les performances de la hauteur.

Montée de barre de hauteur de 3 en 3. 1^{ère} barre : 1m10 pour les MIF – 1m25 pour les MIM

Montées de barre de perche de 10 en 10 à partir de 2m00.

3 essais en longueur et au poids

Rappel du quota d'officiel à présenter en fonction du nombre d'athlètes engagés

1 athlète = 1 Officiel

De 2 à 4 athlètes = 2 Officiels

De 5 à 7 athlètes = 3 Officiels

De 8 à 11 athlètes = 4 Officiels

12 athlètes et plus = 5 Officiels

